

# Certificat de spécialisation Psychopathologie du travail. Diagnostic et prise en charge des patients

## Présentation

### Publics / conditions d'accès

Prérequis :

**Il est nécessaire d'avoir validé l'UE PSY206 au préalable.**

Inscription soumise à agrément : Envoyer, en mai au secrétariat pédagogique : un

CV et une lettre de motivations. Les décisions d'agrément seront données fin juin pour une inscription administrative début septembre.

### Objectifs

Permettre aux praticiens d'orienter leurs investigations cliniques dans le domaine spécifique de l'étiologie des pathologies mentales associées au travail. Prise en charge du malade.

L'expérience montre que le praticien isolé, que ce soit dans le bureau de consultation du service de santé au travail, ou dans le cabinet du psychiatre, n'est pas en mesure de faire face seul aux problèmes multidimensionnels de la prise en charge du malade : intervention auprès de l'entreprise et de la direction des ressources humaines, auprès du médecin du travail, auprès des médecins conseils de la Sécurité Sociale, auprès des médecins agréés, auprès du juriste ou du conseil, auprès de l'inspection du travail. C'est pour cette raison que le fonctionnement en réseau sera dûment présenté et analysé.

### Modalités de validation

Elle comporte l'assiduité aux cours. La supervision de stage pratique. La rédaction d'un mémoire comportant une partie théorique sur l'un des problèmes soulevés par la pratique.

## Compétences

### Compétences cliniques :

- connaissances sur les principaux syndromes et maladies en rapport avec les contraintes de travail,
- compétences dans le domaine des entretiens et de l'investigation clinique des formes de décompensation psychopathologique.

**Compétences théoriques :** sur les relations entre organisation du travail et santé mentale.

**Compétences pratiques :** sur les modalités de la prise en charge stricto sensu, sur la formalisation des relations entre professionnels des différents métiers impliqués dans la prise en charge, sur le respect des contraintes déontologiques, sur la rédaction des certificats et autres documents d'expertise à destination de l'entreprise, des juristes, des tribunaux (prud'hommes, civil, pénal).

🌟 Valide le 20-02-2019

**Code : CS3000A**

30 crédits

Certificat de spécialisation

**Responsabilité nationale :**

EPN13 - Travail / Christophe DEJOURS

**Niveau d'entrée requis :**

Sans niveau spécifique

**Niveau de sortie :** Sans

niveau spécifique

**Mode d'accès à la certification :**

- Formation continue
- Validation des Acquis de l'Expérience

**NSF :** Psychologie (124)

**Métiers (ROME) :**

**Contact national :**

Équipe pédagogique  
Psychanalyse Santé Travail  
41, rue Gay-Lussac  
75005 PARIS  
01 44 10 78 22  
Virginie Hervé  
[virginie.herve@cnam.fr](mailto:virginie.herve@cnam.fr)

# Enseignements

30 ECTS

Éléments de théorie

PSY207

4 ECTS

Pratique clinique et prise en charge pluridisciplinaire

PSY208

6 ECTS

Stage pratique

UA2111

20 ECTS